



## Positionnement et orientation des radars MESTA 210C

Par **cantador**, le **08/12/2015 à 09:31**

Bonjour,

J'ai reçu un avis de contravention pour un contrôle de vitesse sur le périphérique.

Outre toutes les informations de rigueur, date, heure, PK/PR.... l'avis de contravention indique également que l'infraction a été commise sur le périphérique intérieur dans le sens porte de Bercy vers porte d'Ivry (zone de travaux, vitesse limitée à 50km/h, nouveau radar).

Or je me déplaçais sur le périphérique EXTERIEUR et donc dans le sens porte d'Ivry vers Porte de Bercy (toujours dans la zone de travaux à 50km/h, et deuxième nouveau radar).

L'avis de contravention comporte donc des éléments d'information erronés, et je le conteste pour ce motif.

J'ai appelé la Préfecture de Police de Paris pour tenter d'obtenir une information sur l'orientation des radars en fonction de leur numéro.... Personne ne sait répondre!

J'ai appelé le centre de traitement de Rennes.... on me renvoie sur les forces de l'ordre du lieu d'infraction....

Gendarmerie, Commissariat du 13ième (arrondissement du lieu d'infraction).... personne ne sait relier un radar à son numéro et à son orientation sur la chaussée!

Bref quelqu'un saurait-il me dire où trouver cette information? Ou bien les radars sont-ils installés au bon vouloir des techniciens qui les implantent sans que cela ne soit consigné quelque part....

La traçabilité n'est pas appliquée aux contrôles radar?

Merci d'avance de vos réponses.

Par **LESEMAPHORE**, le **08/12/2015 à 10:19**

Bonjour

Demandez les clichés, vous aurez la réponse à votre interrogation.

Et en attendant la réception testez :

Compagnie circulation périphérique

Tel : 01 53 61 63 00

Par **Visiteur**, le **08/12/2015** à **10:27**

Bonjour,  
que viennent faire les 2 premières questions dans ce sujet ?